

Esther Waeber-Kalbermatten

Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la santé

40^{ème} Remise des prix pour une formation et une réadaptation réussies

Judi 3 octobre 2019, 16h00, Foire du Valais, Martigny

La version orale fait foi.

Chers Lauréates et Lauréats

Madame Monika Tschumi, Responsable du secteur Insertion professionnelle à l'OFAS

Monsieur Monsieur le président du Grand Conseil Gilles Martin

Monsieur le conseiller national Benjamin Roduit

Madame la conseillère communale de Martigny Sandra Moulin-Michellod

Monsieur Martin Kalbermatten, directeur de l'Office cantonal AI du Valais

Madame Marie-France Fournier, directrice-adjointe de l'Office cantonal AI et responsable de la réadaptation

Mesdames et Messieurs, Chers-ères représentantes et représentants des autorités cantonales et communales,

Monsieur David Genolet, directeur de la Foire du Valais

Mesdames, Messieurs les Employeurs

**Chers-ères collaboratrices et collaborateurs de
l'Office cantonal AI**

**Chers Parents et ami-e-s des Lauréates et Lauréats
Mesdames et Messieurs les invités**

En 2020, nous célébrons 60 ans d'assurance invalidité. Nous pouvons alors regarder en arrière sur une riche histoire. Partant d'une assurance de rente, l'AI est devenue une assurance de réadaptation. Aujourd'hui, nous disposons d'un large éventail de mesures pour aider les personnes touchées par une maladie ou un accident à conserver leur emploi ou à bénéficier d'une aide à la réinsertion dans le monde du travail. Aujourd'hui, cependant, nous célébrons la 40ème remise du prix de la réadaptation professionnelle.

En tant que présidente du Conseil de surveillance de l'Office cantonal AI, je suis très heureuse de participer, ici à la Foire du Valais à Martigny, à

cette 40ème cérémonie de remise des prix pour une formation et une réadaptation réussies.

Avec la première remise du prix de la réadaptation professionnelle, en 1980, l'AI Valais a joué un rôle de pionnier au niveau Suisse. Depuis lors, plusieurs cantons ont suivi cet exemple. Par la suite, le prix de l'employeur et le prix spécial ont été ajoutés. Je suis donc ravie que nous célébrions aujourd'hui le 40^{ème} anniversaire de cette cérémonie de remise de prix.

40 remises de prix, mais le sens et le but de la cérémonie sont restés les mêmes au fil des années : la valorisation des personnes qui ont réussi une réinsertion professionnelle, ainsi que les employeurs engagés. De plus, c'est un bon moment pour informer le public sur les tâches et les succès de l'assurance-invalidité.

Laissez-moi vous demander : qu'est-ce que le travail signifie pour vous ?

L'encyclopédie économique Gabler définit le travail comme « une activité physique et mentale ciblée, sociale, planifiée et consciente. » En économie, le travail est considéré comme un facteur de production. On est payé pour cela. L'éthique inclut également l'aspect de la réalisation de soi dans la définition du travail. La définition sociologique affirme que le travail est un processus par lequel les personnes entrent dans des relations sociales qui sont d'une importance centrale dans le contexte de toute une vie. Cela inclut la structuration du temps, la reconnaissance sociale et l'estime de soi.

Si l'on considère tous ces facteurs – l'activité physique et mentale, les contacts sociaux, la structuration du temps, la reconnaissance et l'estime de soi – on peut mesurer l'importance extraordinaire du travail dans notre société.

De ce fait, l'importance des mesures d'insertion professionnelle est également visible. L'objectif des mesures d'intégration est de rétablir, d'améliorer ou de maintenir la capacité de travailler.

Le **prix annuel de l'AI** est décerné à des personnes qui, en dépit d'une maladie ou d'un accident, ont réussi une réinsertion professionnelle grâce à une nouvelle formation ou à un soutien en vue de trouver une activité adaptée.

Chères lauréates et chers lauréats, un coup du destin vous a confronté à la question : quelle est la prochaine étape ? Vous deviez maîtriser une nouvelle situation, peut-être aussi faire face à des peurs, adapter vos idées personnelles à votre avenir privé et professionnel et chercher des possibilités pour le façonner.

Par conséquent, vous avez suivi des cours de réorientation et de formation. La discipline, la motivation et la persévérance ont été nécessaires.

Je suis consciente que cela n'a pas toujours été facile. Vous avez suivi un processus de longue haleine, au cours duquel vos propres forces ont dû être stimulées, de nouveaux intérêts découverts et de nouveaux contacts noués.

Aujourd'hui, **chères lauréates et chers lauréats**, vous vous trouvez à une autre étape de votre vie et je vous félicite chaleureusement pour ce succès :

- **Monsieur Michaël Fabbi**
- **Madame Charlotte Dély**
- **M. Hervé Richoz**
- **M. Patrick Fierz**

J'espère que vous vous plaisez dans votre nouvel environnement de travail et que vous vous sentez bien tant sur le plan professionnel que privé, afin

que vous puissiez poursuivre avec plaisir la filière que vous avez choisie.

Malgré l'importance de la profession dans notre société, la réadaptation professionnelle n'est pas encore une évidence. Le **prix de l'employeur** récompense les entreprises qui offrent la chance d'un nouveau départ professionnel et qui se distinguent particulièrement par leur engagement dans l'intégration sociale et professionnelle.

Je remercie et félicite l'entreprise **Aproz Sources Minérales SA** qui, cette année, est la lauréate du **prix de l'employeur**. Par votre engagement envers vos employés, vous montrez qu'ils sont la ressource la plus importante pour votre entreprise. Vous assurez une bonne ambiance de travail et vous vous engagez pour la formation continue de vos collaborateurs. Merci pour votre engagement et félicitations du fond du cœur.

Le **prix spécial** a été créé pour remercier les organisations et institutions particulièrement engagées dans l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées.

Le **prix spécial** de cette année est décerné, avec le soutien de la Loterie Romande, à l'**Association Transport Handicap Valais Romand**, que je félicite chaleureusement.

Active depuis 16 ans, vous êtes une association à but non lucratif regroupant des chauffeurs bénévoles. Votre philosophie est basée sur le service, la solidarité et le bénévolat.

J'apprécie beaucoup que vous organisiez et vous gériez un service de transport adapté favorisant l'autonomie ainsi que le maintien à domicile. Merci beaucoup!

En tant que Cheffe du Département des affaires sociales, je surveille attentivement l'évolution de la

révision de l'AI au Conseil national et au Conseil des Etats.

Le principe « la réadaptation prime la rente » est fondamentalement une voie que je salue. Une intégration réussie place non seulement les individus dans une meilleure position, mais profite également à la société dans son ensemble. Ceci doit être pris en compte dans le cadre de la révision en cours.

Pour y parvenir, l'engagement de différents acteurs est nécessaire.

Mes remerciements vont à l'Office fédéral des assurances sociales, au directeur, à la vice-directrice ainsi qu'à tous les collaborateurs de l'AI Valais. Je tiens à vous remercier pour vos renseignements, vos conseils et le temps que vous consacrez aux assurés. J'apprécie particulièrement votre empathie et la compétence.

Une réinsertion réussie exige la coopération d'un large éventail d'acteurs. Merci beaucoup.

Je tiens également à remercier tous les employeurs. Sans vous, la réinsertion professionnelle ne serait pas possible. J'apprécie votre engagement social, votre compréhension et vos solutions pour vos employés actuels et potentiels.

A présent, j'attends avec impatience d'entendre la lauréate et les lauréats ainsi que de visionner les 4 extraits de vidéos de Cosmopolis. Dont la 1ère était diffusée hier. Au fait, l'émission Cosmopolis a été lancée par mon Département et je me réjouis que l'Office cantonal AI puisse y être présenté quatre fois. A présent, je vous souhaite une bonne remise de prix.